

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins de Chaudières-Appalaches, aux gestionnaires et au personnel concerné du CISSS Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 21 avril 2020**

**OBJET : Guide simplifié pour perfusions sous-cutanées continues (PSCC) dans le contexte de la COVID-19**

---

En complément de la note de service diffusée le 14 avril concernant la prise en charge de la clientèle de soins palliatifs et de fin de vie dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et du guide d'aide pour la gestion de fin de vie chez les usagers atteints de la COVID-19, nous désirons transmettre aux équipes un guide simplifié pour les perfusions sous-cutanées continues (PSCC) dans le contexte de la COVID-19.

En effet, l'utilisation d'une PSCC d'analgésique ou d'une benzodiazépine peut permettre de réduire les interventions au chevet et ainsi diminuer le risque de propagation du virus pour le personnel ayant en charge des usagers atteints de la COVID-19 en fin de vie, et ce, dans les différents milieux de soins, soit à l'hôpital, en CHSLD ou à domicile.

Les recommandations de ce guide s'appliquent à la situation particulière des usagers atteints de la COVID-19 en fin de vie et ne reflètent pas nécessairement les pratiques habituelles en soins palliatifs. Elles se veulent un soutien aux équipes qui auront à leur charge des usagers atteints de la COVID-19 et qui pourraient également être moins familiers avec la gestion de la fin de vie.

Le guide a été individualisé pour chaque secteur afin d'identifier des personnes ressources pour du soutien téléphonique dans les installations : Alphonse-Desjardins, Beauce, Thetford Mines et Montmagny. Nous profitons également de l'occasion pour rediffuser le guide d'aide pour la gestion de la fin de vie chez les usagers atteints de la COVID-19, également individualisé pour les quatre secteurs mentionnés ci-dessus. Au besoin, en dehors des heures ouvrables, le pharmacien de garde dans chaque installation sera disponible pour répondre aux questions.

Considérant les restrictions d'approvisionnement actuelles et les modifications continues dans les stocks disponibles, les pharmaciens de soins palliatifs pourraient éventuellement vous interpeller pour apporter des modifications aux ordonnances pour lesquelles les réserves pourraient devenir critiques, le cas échéant.

Nous vous remercions de votre collaboration.

« *Signature autorisée* »  
Dominique Rousseau  
Chef adjointe – volet soins pharmaceutiques  
Département régional de pharmacie

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*